

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 407

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 19

Compléter l'alinéa 11 par les mots :

« en vue, en priorité, de leur recyclage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.